

Bon de commande

À retourner par télécopie au : 05 61 47 24 54

ou par courrier à :

Imago Management – 60 rue de Tunis – BP 2372 – 31022 Toulouse Cedex 2

Date : _____

Vos coordonnées

Société : _____

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

e-mail : _____

Activité : _____

Effectif : _____

Code APE : _____

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-joint et comprenant la clause de suspension en cas de retard de paiement et celle attributive de juridiction aux tribunaux de Toulouse.

Formule d'accès choisie :

Accès ponctuel

Durée choisie 1 jour 2 jours 3 jours 5 jours 7 jours 14 jours

Abonnement

Durée choisie 1 mois 3 mois 12 mois

Vous souhaitez que cet accès prenne effet à compter du : _____

Montant total de la commande HT _____

TVA 19,6% _____

Total TTC _____

Conditions de paiement : à la commande par chèque.

Signature du client

Précédée de la mention manuscrite : « Je certifie l'exactitude des renseignements apportés ci-dessus »
« bon pour accord ».

Article 1 – OBJET

Le présent document définit les conditions générales d'accès à la partie Espace Formation / Conseil du site Internet imagoformation.fr commercialisé par la Société Imago Management. L'accès à l'Espace Formation / Conseil du site imagoformation.fr est réservé aux entreprises publiques ou privées (Commerçant, personnes privées, associations, collectivités locales, établissements dépendant de la fonction publique, entrepreneurs privés) et n'est pas ouvert aux particuliers. Ces entreprises sont désignées dans le présent document par le terme « client ». Les présentes conditions générales, le formulaire d'accès et les éventuelles conditions particulières rattachées à certaines offres forment le contrat entre le CLIENT et IMAGO Management. Toute commande de prestation emporte de plein droit acceptation par le client des présentes conditions et renonciation par celui-ci à faire valoir à leur encontre d'éventuelles conditions générales d'achat.

Article 2 – CONDITIONS D'ACCES

2.1 – Souscription

L'accès au site Internet imagoformation.fr s'effectue selon l'offre commerciale choisie (offre disponible sur le site, par courrier, par courrier électronique (mail) ou par fax) moyennant la remise par le Client :

- du règlement par chèque du montant total de la formule choisie pour un accès ponctuel, c'est-à-dire pour un accès d'une durée inférieure ou égale à 14 jours ;
- du règlement par chèque du montant de la première mensualité pour une formule d'abonnement, c'est-à-dire pour un accès au site d'une durée supérieure ou égale à un mois ;
- d'un Relevé d'Identité Bancaire dans le cas d'un règlement par prélèvement automatique ;
- du questionnaire accompagnant la demande d'abonnement dûment rempli, ce questionnaire définissant les particularités du Client.

L'ensemble de ces pièces accompagnant la demande d'accès ponctuel ou d'abonnement constitue le « Dossier ».

2.2 – Refus de souscription

Imago Management se réserve le droit de refuser l'accès à la partie Espace Formation / Conseil du site imagoformation.fr à toute personne ou entreprise exerçant ou créant une activité similaire ou approchante de celle d'Imago Management et susceptible d'en détourner le contenu à son profit.

2.3 – Ouverture de l'accès ponctuel ou de l'abonnement

Sous réserve que les pièces du « Dossier » soient complètes et cohérentes entre elles et que le CLIENT ait rempli toutes les obligations lui incombant au titre de l'ensemble de ses contrats avec IMAGO Management, celle-ci valide le « Dossier » et lui communique le jour même, par courrier électronique, les codes permettant d'accéder à la partie Espace Formation / Conseil du site imagoformation.fr, ce pour la durée définie dans la formule choisie par le Client.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS D'IMAGO MANAGEMENT

3.1 – Imago Management s'engage à satisfaire sous les réserves visées à l'article 2-2 ci-dessus toute demande de souscription dans la limite de la capacité technique du site imagoformation.fr.

3.2 – Imago Management s'engage à mettre en œuvre les mesures propres à assurer la protection, l'intégrité et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite, ce dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'à gérer le secret des correspondances touchant aux individus ou aux entreprises dans le respect des lois et des règlements.

3.3 – Imago Management s'engage à mettre à disposition de ses CLIENTS le site imagoformation.fr 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sauf cas de maintenance du site ou cas de force majeure. La durée de l'abonnement ou de l'accès ponctuel sera prolongée d'une durée équivalente au temps d'inaccessibilité du site.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- ne communiquer les codes d'accès et les modalités d'accès à imagoformation.fr qu'aux personnes exerçant une activité au sein de son entreprise. La communication des codes d'accès au site imagoformation.fr sans un accord préalable écrit d'Imago Management à toute personne ne faisant pas partie de l'entreprise souscriptrice entraînera la suspension immédiate et sans préavis des services et/ou la résiliation du contrat conformément aux dispositions l'article 6 ci-après.
- Prévenir Imago Management du départ de son entreprise de toute personne ayant connaissance des codes d'accès.

ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIÈRES

5.1 – Pour un accès ponctuel, c'est-à-dire pour une souscription d'une durée inférieure ou égale à 14 jours, le règlement s'effectue en totalité à la commande par un chèque établi à l'ordre d'Imago Management.

5.2 – Pour un abonnement, c'est-à-dire pour une souscription supérieure ou égale à 1 mois, le règlement s'effectue par prélèvement automatique ou par chèque établi à l'ordre d'Imago Management.

5.3 – Les factures, établies tous les mois, sont payables dans un délai de 15 jours à compter de leur réception.

5.4 – Les sommes restant dues à Imago Management par le Client après une mise en demeure de régler restée sans effet seront majorées d'intérêts de retard à compter de la date d'émission de la ou des facture(s) non réglée(s) sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal.

5.5 – Dans le cas où un titre de paiement émis au profit d'Imago Management ne serait pas honoré, les frais divers liés à l'impayé seront facturés en totalité au Client.

5.6 – En cas de hausse des tarifs, ceux-ci seront communiqués au Client trois mois avant leur date d'effet. Cette hausse de tarif ne pourra s'appliquer qu'à un renouvellement d'accès ponctuel ou un renouvellement d'abonnement ; à l'exclusion des contrats en cours jusqu'à leur terme initial.

ARTICLE 6 – SUSPENSION/INTERRUPTION DES SERVICES

6.1 – Imago Management se réserve le droit de suspendre immédiatement et sans préavis l'accès au site imagoformation.fr en cas d'inexécution par le client de l'une quelconque des obligations prévues au titre du présent contrat et notamment de celles prévues sous l'article 4 ci dessus.

6.2 – En cas de non-paiement par le Client des sommes dues et 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet, Imago Management se réserve le droit de suspendre l'abonnement auquel le Client a souscrit et de résilier le contrat dans les conditions visées à l'article 9, ce sans aucune indemnité pour le client et sans préjudice des dommages et intérêts qu'Imago Management pourrait réclamer à celui-ci.

6.3 – La suspension de l'accès au site imagoformation.fr n'entraîne pas l'arrêt de la facturation prévue à l'article 5, elle rend exigible l'ensemble des sommes facturées au Client.

6.4 – L'accès au site imagoformation.fr peut être interrompu dans les cas de force majeure visés à l'article 8.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITE D'IMAGO MANAGEMENT

Toute réclamation quelle qu'en soit la nature doit être adressée par courrier à Imago Management à l'adresse suivante :

Imago Management – 63, Boulevard Silvio-Trentin – BP 2372 – 31022 Toulouse Cedex 2

Ou par courrier électronique directement sur la messagerie mise à disposition des Clients ou à l'adresse suivante :

info@imagoformation.fr

7.1 – La responsabilité d'Imago Management ne saurait être engagée :

- en cas de mauvaise installation ou de mauvaise utilisation du téléphone, du matériel informatique et/ou de ses accessoires ;
- en cas de perturbations ou d'interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunication fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont raccordées les installations du Client ou d'Imago Management ;
- en cas de suspension de l'accès au site imagoformation.fr dans les cas visés à l'article 6 ci-dessus.
- en cas de survenance de problèmes et/ou d'indisponibilité totale ou partielle quelle qu'en soit la nature ou l'importance, dont le Client pourrait être victime à l'occasion de l'utilisation des réseaux de télécommunication ;
- en cas de problèmes techniques du Client dus à la contamination de son système informatique par des virus contractés sur internet ou par tout autre équipement de logiciel ou de matériel.

7.2 – Tout préjudice indirect ou immatériel subi par le Client quelle qu'en soit la nature ne pourra donner lieu à indemnisation.

7.3 – Il est rappelé au client qui déclare en avoir parfaitement connaissance que les informations, suggestions et conseils contenus dans le site imagoformation.fr n'ont qu'une valeur indicative et ne génèrent en tant que tels aucune obligation de résultat à l'encontre d'Imago Management dont la responsabilité ne saurait être engagée au titre de l'utilisation ou de l'interprétation que le Client pourrait faire de ces informations, suggestions et conseils.

ARTICLE 8 – FORCE MAJEURE

8.1 – Le service peut être interrompu en cas de force majeure. Les cas de force majeure sont ceux définis et reconnus comme tels par la Loi et la Jurisprudence.

8.2 – Sont notamment considérés comme cas de force majeure, sans que cette liste ne soit limitative :

- un dysfonctionnement total ou partiel résultant de perturbations ou d'interruptions dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunication fournis par le ou les exploitants des réseaux ;
- un ordre de l'Autorité Publique imposant la suspension totale ou partielle du service de téléphonie publique dans les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur ;
- la cessation de l'exploitation du réseau de téléphonie publique pour lequel l'abonnement est souscrit, par la décision de l'Autorité Publique.

ARTICLE 9 – DURÉE / FIN DE CONTRAT / RÉSILIATION

9.1 – Le contrat prend effet à la date de réception par le Client des codes d'accès à l'espace formation / conseil du site imagoformation.fr. Il est conclu pour la durée déterminée dans la formule d'accès choisie par le Client.

9.2 – Le contrat peut-être résilié sans délai ni préavis par Imago Management, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnisation, dans les cas suivants :

- une fausse déclaration du Client concernant les caractéristiques de son entreprise, en particulier sur son activité comme indiqué dans l'article 2.2 et plus généralement sur toutes les informations permettant d'établir le contrat ;
- un manquement du Client à l'un quelconque de ses engagements au titre du contrat ;
- le non-paiement des sommes dues à Imago Management 15 jours après une mise en demeure restée sans effet ;
- un ou plusieurs cas de force majeure dont la durée excéderait trois mois ;
- à compter du jour du prononcé du jugement de liquidation judiciaire du client.

ARTICLE 10 – LITIGES

Toutes contestations relatives à l'interprétation, à l'exécution ou au défaut d'exécution des présentes conditions générales et des relations contractuelles en découlant seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulouse y compris en cas de pluralité de défendeurs et d'Appel en cause ou en garantie.